

Les cols bleus de Québec prêtent main-forte aux brigadiers



Des brigadiers de Québec sont régulièrement témoins de violations au Code de la sécurité routière. (Photo d'archives)
PHOTO : RADIO-CANADA

Érik Chouinard

Publié hier à 19 h 20

Le manque de brigadiers scolaires est à ce point problématique à Québec que leur syndicat a fait appel aux cols bleus pour les aider à accompagner les enfants de la région sur le chemin de l'école.

Les employés manuels de la Municipalité étant aussi formés en signalisation, ils sont en mesure de remplacer les brigadiers manquants.

« Ce n'est pas l'idéal, mais j'apprécie vraiment ce qu'ils font pour nous », remarque Louise Nadeau, présidente du Syndicat des brigadiers de la Ville de Québec (SCFP) en entrevue à l'émission *C'est encore mieux l'après-midi*.

Le syndicat que dirige Mme Nadeau avait récemment lancé un appel à l'aide à celui des cols bleus, qui a répondu présent.

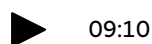
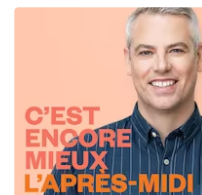
Possible bris de service

La Ville de Québec admet qu'il y aura un risque de bris de service la semaine prochaine à 17 intersections situées sur son territoire.

L'administration municipale avait réussi à trouver assez de brigadiers pour couvrir toutes les intersections, mais elle n'a pas réussi à les retenir; plusieurs démissions sont survenues dans les derniers mois.

Le recrutement de brigadiers ne va pas bon train à Québec

ÉMISSION ICI PREMIÈRE • C'est encore mieux l'après-midi



« Les gens pensent que c'est facile comme métier, mais j'aimerais bien les voir venir sur le coin de rue pour essayer », raconte Louise Nadeau en rigolant. En plus de souhaiter plus de respect de la part des usagers de la route à l'égard de ses membres, elle voudrait que le métier de brigadier soit davantage valorisé.

Pour rendre sa profession plus attrayante, elle demande notamment à la Ville de Québec d'augmenter le nombre d'heures de travail, lequel s'élève en moyenne 11 heures par semaine.

Avec des informations de Flavie Sauvageau et de Guillaume Dumas

À lire aussi : Manifestations pour plus de sécurité près des écoles du Québec

Érik Chouinard

Le virage technologique à la SAAQ «alourdit» le travail des policiers

VICTORIA BARIL
Le Soleil

«Le bordel informatique» dénoncé par plusieurs à la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) compliquerait le travail des policiers lors de leurs contrôles routiers, dénoncent des agents. Cette situation ferait également en sorte que certains constats d'infraction n'auraient pas été distribués.

Ces dernières semaines, des policiers du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) ont contacté *Le Soleil* pour dénoncer les impacts du virage technologique à la SAAQ. Certaines données ne seraient toujours pas à jour dans le nouveau système. Trois arrêts ministériels ont été émis le 7 mars dernier par la ministre des Transports et de la Mobilité durable pour mettre en place des assouplissements afin de pallier les difficultés vécues par la société d'État.

Par exemple, les amendes pour permis de conduire non-payés ou certificats d'immatriculation expirés ont été suspendues, à condition que l'infraction ait été commise entre le 25 janvier et le 9 mars, soit la période correspondant au virage technologique de la SAAQ, évoque Martine Fortier, présidente de la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec.

Ces assouplissements doivent être appliqués par les policiers et représentent des démarches supplémentaires. Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg.

Mauvaises dates d'expiration

À l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), plusieurs policiers se sont plaints d'erreurs dans les données

obtenues par l'entremise du nouveau système informatique de la SAAQ, confirme le président Jacques Painchaud.

«Un policier a fait une vérification pour un véhicule et ça lui a donné l'information que le permis de conduire était expiré le 7 juillet 2024. Il y a un problème, là», dénonce M. Painchaud.

Rien d'anormal, selon la Société d'assurance automobile du Québec. «Il a été porté à notre attention que quelques cas isolés pourraient avoir un lien avec un statut de permis incohérent entre nos systèmes et celui des corps policiers. Ce genre de situations isolées se sont déjà produites par le passé et nos équipes respectives collaborent en continu afin de les gérer», affirme Gino Desrosiers, coordonnateur des relations médias et de la gestion de communauté à la SAAQ, par courriel.

Selon le porte-parole, «les informations transmises aux corps policiers à l'égard des statuts de permis sont à jour, incluant les ajustements relatifs à l'arrêté ministériel rendu public le 9 mars dernier.»

Les policiers témoignent eux de multiples ratés.

«Pleine capacité, veuillez retransmettre plus tard»

Parfois, les policiers sont simplement incapables d'obtenir des informations de la SAAQ. Lors d'un surplus de demandes, mentionne Martine Fortier. Le message «pleine capacité, veuillez retransmettre plus tard» serait transmis.

Ce n'est pas nouveau, explique la présidente. Mais depuis l'implantation du nouveau système, ces bris de services seraient plus fréquents.

«Quand ça te dit «pleine capacité» et que tu as la personne devant toi, tu n'es pas capable de vérifier si le permis est valide ou si les plaques sont valides. À un moment donné, tu ne peux pas intercepter quelqu'un et le faire attendre pendant 15 ou 20 minutes. On a quand même une responsabilité et on se doit d'écourter ça», dit-elle.

Jacques Painchaud de l'APPQ observe également une augmentation de ce qu'il appelle les «mises à jour du système.»

Selon lui, ces arrêts temporaires représentent un risque pour les policiers, parce qu'ils les empêchent d'avoir accès à certaines informations «qui peuvent même toucher la sécurité» des agents.

De plus, les informations de la SAAQ sont souvent nécessaires pour remettre une amende.

«Nécessairement, il y a des gens qui vont être en infraction et qu'on va laisser repartir parce qu'on n'aura pas l'information à cet effet-là», déplore Martine Fortier.

Outils non-disponibles

Une des améliorations prévues au virage technologique de la SAAQ devait permettre aux policiers d'avoir accès aux photos des conducteurs. C'était ce que les policiers attendaient le plus, précise Martine Fortier.

Mais cette fonction n'est pas disponible dans les voitures de patrouilles, du moins à Québec. Elle serait simplement disponible sur les ordinateurs filaires pour l'instant.

«C'est une déception, affirme la présidente de la fraternité, parce que pour nous, c'est un outil de travail pertinent.»

Les photos pourraient notamment permettre d'identifier rapidement le propriétaire d'un véhicule et ainsi éviter les interpellations inutiles, précise Mme Fortier.

Formulaires allongés

Avant le virage technologique, les policiers qui en faisaient la demande à la SAAQ recevaient un document d'une page présentant toutes les informations nécessaires à leurs vérifications. Maintenant, ce document serait de trois pages, ce qui crée des délais lors des interventions policières et de la grogne sur le terrain, note Martine Fortier.

«Quand on patrouille, il faut être capables d'avoir un portrait global rapidement, parce qu'il faut toujours qu'on garde les yeux sur la personne qu'on intercepte ou sur la route», explique-t-elle.

Parfois, les policiers sont seuls à patrouiller et doivent effectuer des vérifications en conduisant. Prendre le temps de changer de page peut être dangereux, dit-elle.

Selon Martine Fortier, le nouveau document de trois pages contient beaucoup d'informations inutiles.

Comme chaque intervention est plus longue, ce changement peut diminuer le nombre de contrôles routiers effectués par les patrouilleurs, accorde la présidente.

Plus qu'une simple adaptation

Martine Fortier admet que pour tout changement technologique dans une organisation, les employés doivent s'adapter. Mais la situation actuelle va au-delà d'une simple aversion au changement, selon la présidente de la fraternité.

«Ce n'est pas juste une adaptation, dit-elle. C'est le fait qu'on ajoute des étapes supplémentaires pour être capables d'aller chercher l'information.»

Mme Fortier espère que des corrections seront rapidement appliquées à la Société d'assurance automobile du Québec.

Jacques Painchaud se dit également inquiet de la situation. «Je peux comprendre que c'est un nouveau système et qu'il peut y avoir des difficultés d'implantation, mais pour l'instant, il y a une transition à faire et je pense qu'il y a failles», résume-t-il.

La SAAQ a essuyé de nombreuses critiques depuis la mise en place de son nouveau système informatique. La semaine dernière, *Le Soleil* rapportait que plusieurs dizaines de permis de conduire ont été retrouvés dans un écocentre de Québec. Une enquête interne a été ouverte pour faire la lumière sur l'incident.

les affaires

Inflation mesurée à 5,2 % au Canada en février comparativement à 5,9 % en janvier

Par La Presse Canadienne

Publié il y a 43 minutes



Ottawa — L'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 5,2 % d'une année à l'autre en février au Canada, après avoir affiché une hausse de 5,9 % en janvier.

C'était le plus important ralentissement de l'inflation depuis avril 2020, selon Statistique Canada, qui l'attribue à un effet de glissement annuel, lequel s'est produit dans le contexte d'une forte hausse mensuelle des prix de 1% en février 2022.

L'agence fédérale a observé que les prix des aliments achetés en magasin ont augmenté de 10,6% d'une année à l'autre le mois dernier, constituant une septième progression mensuelle consécutive supérieure ou égale à 10%.

Les contraintes d'approvisionnement liées aux conditions météorologiques défavorables dans les régions productrices ont contribué à exercer une pression à la hausse dans cette catégorie de biens. La croissance des prix a été de 14,8% pour les produits céréaliers, de 6% pour le sucre et confiseries et de 7,4% pour le poisson, les crustacés et les autres produits de la mer.

Statistique Canada a noté que la croissance des prix d'autres aliments, notamment les boissons non alcoolisées, de la viande, des légumes et des préparations à base de légumes et des produits de boulangerie a ralenti d'une année à l'autre en février par rapport au premier mois de l'année.

Quant aux prix de l'énergie, ils ont diminué de 0,6% d'une année à l'autre en février, après s'être accrus de 5,4% en janvier. Le recul de 4,7% des prix de l'essence a contribué le plus à la baisse; c'était le premier recul annuel depuis janvier 2021.

La croissance des prix du logement a ralenti de 2022 à cette année pour un troisième mois consécutif; les prix ont augmenté de 6,1 % en février après avoir progressé de 6,6 % en janvier.

Les données régionales de Statistique Canada indiquent que l'Indice des prix à la consommation a augmenté de 5,6 % d'une année à l'autre en février au Québec, et de 5,9 % au Nouveau-Brunswick.

Deux missions pour Marchand d'ici un mois

Le maire de Québec s'envolera demain pour une mission dans les pays nordiques, qui s'annonce un « feu roulant », et repartira dès le mois suivant en France et en Belgique.

Le Journal de Québec · 21 mars 2023 · 2 · STÉPHANIE MARTIN

Bruno Marchand a présenté hier les détails de sa mission en Finlande, au Danemark et en Suède, à laquelle il participera du 22 au 30 mars.



Il sera accompagné d'une délégation d'une vingtaine de personnes, dont les maires de Laval, Granby et Gaspé, et des représentants de divers groupes, comme l'université Laval et Québec International.

Les dépenses des personnes provenant de l'extérieur de la ville de Québec sont assumées par leurs organisations respectives, a pris soin de souligner M. Marchand, qui voyagera en classe économique.

« PAS UNE PARTIE DE PLAISIR »

Il y sera beaucoup question de mobilité, de développement durable et d'itinérance.

« De très nombreuses rencontres et visites sont au programme et ce sera un feu roulant. Ce ne sera pas une partie de plaisir. On veut que ce soit le plus rentable à chaque jour », a avisé Bruno Marchand.

Le maire a justifié la présence d'une grande délégation par le fait qu'il veut s'entourer d'experts, « des leaders qui peuvent partager leur expérience et apprendre de ce qui se fait le mieux dans les pays nordiques ».

Il estime que « ce voyage-là, en matière d'itinérance, va faire la différence ». Il s'inspirera d'helsinki, qui est une des rares villes dans le monde qui a vu son itinérance diminuer.

FRANCE ET BELGIQUE

Le maire repartira quelques semaines plus tard, pour se rendre cette fois en France et en Belgique, du 19 au 29 avril, pour une mission économique.

Il a été invité à prononcer un discours devant la Chambre de commerce de Paris, durant lequel il fera la promotion de Québec et de ses créneaux d'excellence.

Il profitera de son passage pour participer à la réunion de l'association internationale des maires francophones, dont il assure la vice-présidence.

Le maire saisira l'occasion de son déplacement pour visiter les villes jumelles de Namur et de Bordeaux. Il visitera aussi Bruxelles, où il sera question de préservation des quartiers historiques.

VILLENEUVE SCEPTIQUE

Claude Villeneuve, chef de l'opposition officielle, s'est montré sceptique quant au voyage « coûteux » du maire en Scandinavie.

Par contre, la mission en France et en Belgique lui plaît grandement parce qu'elle sera centrée sur l'économie, a-t-il mentionné.

– Avec la collaboration de Taïeb Moalla